



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Ville d'Angoulême / Associations sportives
Conventions d'objectifs 2016
Versement de subventions d'un montant supérieur à 23 000€ -
Budget Primitif 2016

DE20160321_36	Conseil municipal du 21 mars 2016
Rapporteur : Vincent YOU	Télétransmise à la Préfecture le 26 MARS 2016 Affichée le 25 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme PEREZ, M. SARDIN

Etaient absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

**Ville d'Angoulême / Associations sportives
Conventions d'objectifs 2016
Versement de subventions d'un montant
supérieur à 23 000€ - Budget Primitif 2016**

Sports
id : 1267

Conseil municipal
21 mars 2016

36

Rapporteur : Vincent YOU

Par délibération n°35 du Conseil Municipal du 9 février 2015, la Ville a conclu avec les associations sportives des conventions d'objectifs afin de fixer les engagements respectifs des associations et de la collectivité autour d'objectifs annuels.

Les associations sportives concernées sont :

- Grand Angoulême Athlétisme
- Aviron Club Angoulême
- Angoulême Charente Football Club
- Ancienne et Espérance Angoulême
- ✓ • Angoulême Charente Handball
- Angoulême Natation Charente
- Soyaux Angoulême XV Charente
- Tennis de Table de la Grand Font Angoulême Charente

Ces conventions ayant pris fin au 31 décembre 2015, je vous propose de conclure de nouvelles conventions annuelles pour l'année 2016, dont les contenus sont joints en annexe de la présente délibération.

2016 sera une année charnière avec la mise en œuvre de nouvelles modalités d'attribution du soutien au fonctionnement de toutes les associations sportives, notamment en recentrant les aides financières au profit des licenciés Angoumoisins.

Aussi, il vous est proposé d'approuver les conventions annuelles 2016 annexées, et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à les signer ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

Angoulême Charente Football Club
(ACFC)

Patrick Bourgoïn

Jean-Pol Gatelier

Gérard Marquet

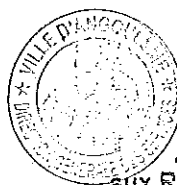
Angoulême Charente Handball

Laïd Bouazza

Patrick Bourgoïn

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
21 mars 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



Pour le Maire,
François ELIÉ
Adjoint délégué
aux Ressources Humaines
Qualité du service public
Evaluation des politiques publiques